

PASS Culture Loisirs

Un + pour l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs pour les salariés des entreprises de Chécy n'habitant pas la ville

4 lieux pour bénéficier de tarifs identiques à ceux des Caciens



Avec le pass culture-loisirs, je participe à la vie culturelle et sportive de Chécy



COMMENT RECEVOIR LE PASS ?

1) L'entreprise se rapproche d'une des associations de Chécy partenaires de l'opération :

- **Association des Entreprises Caciennes**
(Président : Hervé MÉLOTEAU - 28 rue Jean Bertin à Chécy)
- **Union Commerciale Industrielle et Artisanale de Chécy**
(Président : Joaquim DA SILVA - 11 place du cloître à Chécy)
- **Association des commerçants du centre commercial Belles Rives**
(Président : Christophe GUY - Magasin Sport 2000)

2) Elle donne les coordonnées du salarié.

3) Le pass est remis à l'entreprise.

Pour les salariés de la ville, l'Amicale du personnel traite directement avec le service communication.

Validité
1 an
(oct. 2016 -sept.2017)

